

Les infirmières assument le fardeau de la pandémie de santé mentale qui sévit en parallèle

Genève, Suisse ; 20 juin 2022 — Le Conseil International des Infirmières salue le nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), intitulé [Rapport mondial sur la santé mentale : transformer la santé mentale pour tous](#) et publié le 17 juin 2022. Il y est souligné que la pénurie constante de personnel constitue l'un des principaux obstacles à une action efficace des programmes de santé mentale. Il n'y a tout simplement pas assez de professionnels de santé pour répondre à la demande le long du processus de soins, qui comprend la prévention, la promotion, le traitement et le rétablissement de la santé mentale et du bien-être.



Les infirmières constituent le plus grand nombre de prestataires de services de santé mentale dans le monde et sont responsables de la prestation et de la coordination de la majorité des soins aux patients. Or, il y a d'importantes pénuries de personnel dans presque tous les pays. Le problème est plus aigu dans les pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur : moins de 5 % de l'ensemble des infirmières en santé mentale se trouvent dans ces pays.

Le CII est également préoccupé par la santé mentale des infirmières, confrontées à un traumatisme de masse du fait de la pandémie, des mauvaises conditions de travail, des pénuries de personnel et d'autres problèmes.

Le Dr Pamela Cipriano, la Présidente du CII, a déclaré :

« Nous sommes en pleine tempête en ce qui concerne les maladies mentales. Un sous-investissement chronique de longue date, une mauvaise planification et des réglementations inconsidérées, se mêlent à une pandémie, aux changements climatiques et à des crises politiques. Tout cela a mis à nu et exacerbé les problèmes de santé mentale dans le monde et il faut œuvrer dans tous les pays pour renforcer les soins de santé mentale. »

« La pandémie a été un puissant catalyseur qui a mis en lumière les faiblesses de nos systèmes de santé, notamment pour ce qui est de leur approche de la santé mentale. Elle a également levé le voile sur le fait que la santé mentale est plus qu'un simple problème de santé, c'est aussi une crise sociétale et économique. Elle doit être perçue comme une pandémie qui touche nos collectivités. »

Comme l'indique le rapport¹ de l'OMS sur la santé mentale, le coût humain et pour la collectivité est immense :

- **Insuffisamment traitée** – 71 % des personnes atteintes de psychose ne bénéficient pas de services de santé mentale
- **Répandue** – 1 personne sur 8 est atteinte de troubles mentaux

- **Dispose de peu de ressources** – Les soins de santé mentale manquent cruellement de moyens, moins de 2 % des budgets de santé leur sont consacrés.

Outre cela, il y a d'autres conséquences :

- **Onéreuse** – La perte de productivité économique cumulée en lien avec la santé mentale devrait s'élever à 16 300 milliards d'USD dans le monde. Les coûts directs et indirects de la mauvaise santé mentale sont estimés à plus de 4 % du PIB, soit plus que le coût du cancer, du diabète et des maladies respiratoires chroniques réunisⁱⁱ.
- **Isole** – La stigmatisation, la discrimination et une protection juridique médiocre empêchent les personnes de participer à la collectivité.
- **Réduit l'espérance de vie** – Les personnes atteintes d'une maladie mentale grave et persistante vivent 10 à 20 ans de moins que la population en générale^{iii,iv}.

Le rapport se penche également sur la question de la stigmatisation du personnel de santé mentale et des personnes souffrant de maladie mentale. Il préconise également de développer les soins de santé mentale à assise communautaire, de renforcer les soins primaires, de désinstitutionnaliser les établissements de soins de santé mentale, d'améliorer l'intégration entre les services de santé et de proposer l'éventail complet de services de santé mentale. Dans ce cadre, le travail des infirmières en santé mentale est optimisé et l'on peut obtenir le meilleur retour sur investissement.

Howard Catton, le Directeur général du CII, a déclaré :

« Le CII félicite l'OMS pour son travail sur la santé mentale et ce nouveau rapport. Le monde observe l'augmentation des besoins en matière de santé mentale, mais ce domaine reste scandaleusement sous-financé. Nous estimons que les infirmières sont une grande partie de la solution en vue de répondre aux besoins relatifs à la santé mentale et nous appelons à un effort et à un investissement concerté pour traiter cette crise de la santé mentale. S'engager à améliorer la santé mentale, c'est investir dans une vie et un avenir meilleur pour la personne, les collectivités et le monde. »

« Les infirmières en santé mentale sont capitales pour renforcer l'accès aux soins professionnels de santé mentale, ce qui non seulement améliorera la vie de millions de personnes mais se répercutera également de façon positive sur le monde. Le CII élabore actuellement un rapport sur les personnels de santé mentale, mettant en évidence certains des problèmes touchant les infirmières de santé mentale et les solutions concrètes et responsables pour résoudre cette crise du personnel. Le renforcement des soins de santé mentale commence par un équipement et des ressources appropriés pour le personnel infirmier. »

Les soins infirmiers en santé mentale sont une spécialité du domaine des soins infirmiers dispensant des soins globaux aux personnes risquant de souffrir de troubles mentaux, de troubles liés à l'usage de substances ou de problèmes de comportement, ou qui en souffrent, afin de promouvoir leur bien-être physique et psychosocial. L'accent est mis sur les relations humaines comme outils thérapeutiques et il est tenu compte des facteurs environnementaux jouant sur la santé mentale. Les infirmières en santé mentale ne se bornent pas à dispenser des soins physiques, elles socialisent, animent et communiquent avec leurs patients pour créer un cadre sûr et agréable favorisant un changement positif.

Faire croître, renforcer et investir dans le personnel infirmier en santé mentale est l'un des piliers soutenant un système de santé efficace, capable de traiter le fardeau de la maladie mentale. Cela suppose d'aborder de multiples domaines, notamment la formation et la fidélisation des infirmières, le recrutement à l'étranger, les modèles de prestation de services et la gouvernance clinique.

* * *

Note aux rédacteurs

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Gyorgy Madarasz, attaché de presse,
madarasz@icn.ch
Tél. +41 22 908 01 16

www.icn.ch

ⁱ OMS (2022). *Rapport mondial sur la santé mentale : transformer la santé mentale pour tous*.

Disponible sur : <https://www.who.int/fr/publications-detail/9789240050860>

ⁱⁱ Trautmann, S., J. Rehm, and H.U. Wittchen, *The economic costs of mental disorders: Do our societies react appropriately to the burden of mental disorders?* EMBO reports, 2016. **17**(9): pp. 1245-1249.

ⁱⁱⁱ National Mental Health Commission, *Equally Well Consensus Statement: Improving the physical health and wellbeing of people living with mental illness in Australia*. 2016, NHMC: Sydney.

^{iv} Liu, N.H., et al., *Excess mortality in persons with severe mental disorders: a multilevel intervention framework and priorities for clinical practice, policy and research agendas*. World psychiatry: revue officielle de l'Association mondiale de psychiatrie (AMP), 2017. **16**(1): pp. 30-40.